



HAL
open science

Les “ mémoires historiques ” selon Pierre de Quiqueran de Beaujeu

Isabelle Luciani

► **To cite this version:**

Isabelle Luciani. Les “ mémoires historiques ” selon Pierre de Quiqueran de Beaujeu. Monique Caylux; Marie Rose Bonnet. Pierre de Quiqueran de Beaujeu, Memoires de nostre maison, et de menues affaires. 1643, Presse Universitaires de Provence, pp.5-18, 2024, Corps et âmes. halshs-04699447

HAL Id: halshs-04699447

<https://shs.hal.science/halshs-04699447v1>

Submitted on 16 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les « mémoires historiques » selon Pierre de Quiqueran de Beaujeu

Isabelle Luciani

UMR TELEMMe, Université d'Aix-Marseille, CNRS

[dans Pierre de Quiqueran de Beaujeu, *Mémoires de notre maison, et de menues affaires – 1643*. Ed. Monique Caylux et Marie Rose Bonnet, Aix-en-Provence, PUP, 2024, p. 5-18. Version auteur]

Les Arlésiens de l'époque moderne ont la plume facile, et leurs écrits contribuent à enrichir le corpus provençal des *egodocuments* et autres « écrits personnels » par de nombreux manuscrits tenus quotidiennement ou rédigés rétrospectivement, proposant à la fois l'histoire de leurs familles et celle des événements dramatiques qui ont divisé la cité, notamment pendant les guerres de Religion¹. Ces manuscrits, presque une centaine recensés à ce jour pour la totalité de la période moderne, se déclinent en « livres de raison », « livres de la famille », « livres particuliers », « livres mémoriaux », « livres de mémoire », « mémoires », « histoires journalières », « journaux », « cahiers », « recueils », « généalogie », « remarques »²... Si l'on peut considérer la temporalité de l'écriture comme fondamentale pour distinguer les uns – « livres de raison » et « journaliers » tenus au jour le jour – des autres – « mémoires » et « histoires » rédigés après coup –, le fait est que ces catégorisations restent fragiles. Ainsi, parmi les 10 manuscrits du milieu du XVII^e siècle choisis par Bruno Bourjac pour analyser la mémoire de la Ligue qui divise encore les Arlésiens à la veille de la Fronde, on constate que deux relèvent des « livres de raison », deux s'intitulent « Mémoire » ou « Mémoire » et les autres « Histoire », « Recueil » ou « Discours authentique »³. De fait, l'histoire des pratiques d'écriture, chantier européen en pleine maturité⁴, a permis d'établir une historicité des formes d'écriture dans laquelle des écrits aux titres singuliers paraissent renvoyer à une généalogie littéraire pourtant bien plus complexe qu'il n'y paraît : les « livres de raison », à la fois livres de comptes (*ratio*) et livres de famille, certes tenus régulièrement à la première personne, ne sauraient être vus comme des ancêtres du journal intime, tout comme de nombreux « mémoires » ne répondraient guère au « pacte autobiographique » du genre littéraire et rétrospectif du même nom⁵. Signe de ces ambiguïtés,

¹ Pour une approche globale du contexte culturel arlésien, voir Isabelle Luciani, Sarah Mollicone, « Une production latine et française », dans Jean-Maurice Rouquette (dir.), *Arles. Histoire, territoires et cultures*, Paris, Imprimerie nationale éditions, 2008, p. 751-756 et p. 757-769, et Régis Bertrand (dir.), « Une ville moyenne dans la Provence d'Ancien Régime », p. 459-781 ; pour une approche globale des écrits quotidiens provençaux à la période moderne, voir par exemple Isabelle Luciani, « Ordering Words, Ordering the Self: Keeping a *Livre de Raison* in Early Modern Provence (16th-18th) », *French Historical Studies*, n°38, octobre 2015, Duke University Press, Durham, 2015, p. 529-548.

² Dans les fonds des archives départementales des Bouches-du-Rhône, à la Médiathèque Van Gogh d'Arles, à la Bibliothèque Méjanès d'Aix-en-Provence, au Musée Réattu, à la Bibliothèque Nationale de France...

³ Bruno Bourjac, *La République et son ombre : métamorphoses du politique à Arles entre la Ligue et la Fronde*, thèse d'histoire soutenue à l'Université de Provence en 2010.

⁴ Cf. Annales HSS sur les Pratiques d'écriture. Une histoire de la culture écrite (2001/4) ; Anne Béroujon, *Les écrits à Lyon au XVII^e siècle. Espaces, échanges, identités*, Grenoble, PUG, 2009 ; Béatrice Fraenkel et Aïssatou Mbodj, « Introduction », *Les New Literacy studies, jalons historiques et perspectives actuelles*, Langage et société, 2010/3 n° 133, p. 7-24. Sur les « écrits du for privé », cf. Madeleine Foisil, « L'écriture du for privé », dans *Histoire de la vie privée*, Seuil, tome III, 1986, p. 331-369 ; sur les ego-documents, cf. Jacques Presser, « Jacques Presser's Heritage: Egodocuments in the Study of History », *Memoria y Civilización* 5 (2002), 13-37. Voir aussi, pour une première synthèse des travaux européens, Elisabeth Arnoul, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les écrits du for privé en Europe, du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Enquêtes, analyses, publications, Bordeaux, PUB, 2010.

⁵Cf. Sylvie Mouysset, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, xv^e-xix^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 171-172.

les *Mémoires de nostre Maison et autres menues affaires* de Pierre de Quiqueran ont pu recevoir, pour la postérité, la qualification de « livre de raison », non sans raison⁶. Pourtant, affichant une certaine ambition, Quiqueran se fait fort de distinguer son entreprise, au commencement, de l'écriture ordinaire du livre de raison. Ainsi, de son bisaïeul Aimar, il écrit : « Je n'ai pas trouvé de mémoires de lui ; j'ai seulement son livre de raison, ou journalier ». Il finit pourtant par se rabattre, vers la fin du manuscrit, sur le recopiage partiel de son livre de raison, s'en excusant auprès du lecteur : « On me pardonnera si [...] j'insère en ces cahiers mon journalier ». Dans son hybridité entre mémoires, livre de raison et de livre de famille, ce texte apparaît comme le témoin d'un moment particulier dans l'histoire de l'écrit, où des formes scripturaires originales et inclassables apparaissent, au carrefour de pratiques sociales (individuelles, familiales, nobiliaires) et de genres littéraires émergents.

Nadine Kuperty-Tsur a bien montré comment les mémoires se développent au xvii^e siècle comme un genre littéraire nouveau, ancré dans un besoin social de justification particulièrement attaché à la noblesse, mais enraciné dans des ressources narratives et textuelles anciennes et diverses, allant du plaidoyer judiciaire à l'acte notarié⁷. Ce support hybride, dont la poétique se structure au xviii^e siècle⁸, permet un compromis entre une individualité normativement voilée derrière les valeurs du collectif (la famille, la noblesse) et le besoin d'expression de soi. Répétant plusieurs fois qu'il rédige non seulement des « Mémoires de notre maison » mais plus précisément des « Mémoires historiques », le texte de Pierre de Quiqueran Beaujeu répond à cette obligation nobiliaire d'écrire qui se légitime par le rattachement au collectif, l'Histoire étant le cadre des mémoires, ce qui les distingue de l'écriture personnelle entendue comme introspective et destinée à soi.

Pour autant, ces travaux sur les Mémoires nobiliaires montrent aussi les failles individuelles qui président à leur écriture. Le plaidoyer personnel fait partie de l'essence des mémoires. Le mémorialiste est souvent un noble méprisé ou disgrâcié. Les mémoires sont le support dans lequel il rédige son plaidoyer, sur le modèle rhétorique des instructions d'un Quintilien : ne pas voiler les attaques et les diffamations, noircir même l'accusation, pour mieux faire ressortir de sa solitude bafouée le modèle universel de vertu qu'il porte. Le texte est alors également le support matériel des preuves, additionnées à charge contre l'accusation.

Les *Mémoires* de Quiqueran ne dérogent ni à ces objectifs ni à ces moyens.

Si son texte peut relever du plaidoyer mémorialiste, c'est parce qu'il porte en grande partie, après une ouverture plus générale sur l'antique généalogie des Quiqueran, sur le statut et les turpitudes de l'aînesse, dans une famille noble où s'affrontent les aînés de deux lits différents. Pierre, né en 1604, troisième enfant de François de Quiqueran de Beaujeu et de sa première épouse, Jeanne de La Rivière, est au moment où il rédige ce texte le fils aîné. Il a conquis de haute lutte son statut et son émancipation, face à un père qui souhaitait le maintenir dans l'état de clerc où l'avait placé au départ sa naissance, lui interdisant le mariage et même l'usage de son patronyme au profit de son frère du second lit (son père lui « dit une kirielle de pouilles » mais Pierre obtient « qu'on appellerait l'autre écuyer de Beaujeu et moi Beaujeu Quiqueran »). La pression familiale pousse son père à le restituer dans son aînesse et lui permet enfin d'épouser la toute jeune (12 ans) Catherine de Foresta, s'alliant à une ancienne et prestigieuse famille de magistrats aixois. L'aîné du second lit, aidé par sa mère, marâtre qui a fait oublier au père jusqu'au souvenir de sa première épouse, n'en reste pas moins le préféré, contraignant Pierre à chercher le soutien de ses oncles. Il le trouve (« mon oncle de Beaujeu [Jean] par un codicile m'a obligé de porter le nom de Beaujeu » ; « Me

⁶ C'est le cas dans la notice du Musée Réattu, ou encore dans Nathalie Daigne, *Le livre de raison d'Honoré de Quiqueran de Beaujeu*, thèse de l'École nationale des Chartes soutenue en 2008.

⁷ Nadine Kuperty-Tsur, *Se dire à la Renaissance. Les mémoires au xvii^e siècle*, Vrin, 1997.

⁸ Emmanuelle Lesne, *La poétique des mémoires (1650-1685)*, Paris, H. Champion, 1996.

rencontrant l'aîné de deux lits, parmi ce malheur, j'eus ce bonheur d'avoir un tel oncle [Honoré], qui fit pour moi tout ce que le meilleur père du monde pourrait faire pour son enfant ». Et l'animosité du père s'en accroît chaque fois un peu plus. Pierre doit défendre son honneur de deux accusations : la trahison d'un fils s'opposant à son père ; la vénalité d'un homme intéressé, se rapprochant de ses oncles pour leur soutirer des biens financiers tout en cherchant à déposséder son frère. La situation devient invivable lorsque les accusations s'étendent au-delà du père : son oncle Honoré, le Grand Prieur, soutien indéfectible, se détourne de lui sur son lit de mort tout en lui confiant le poids des obsèques (« il renferme tout le reste, me disant que ce reste était pour sa Religion. "Oui puisque vous le voulez", lui répliquai-je, parole qui m'échappa parce que j'aurais juré qu'il m'eût donné quelque chose »). L'obligation de vérité attachée aux « mémoires historiques » selon Pierre de Quiqueran (nous le verrons plus loin) conduit le scripteur à un autoportrait sans indulgence, qui participe précisément de la force du plaidoyer car elle présuppose son absolue sincérité. La revendication de franchise allant jusqu'au dénigrement de soi fait partie des stratégies rhétoriques analysées par Nadine Kuperty-Tsur, et qui rendent le mémorialiste d'autant plus crédible qu'il se dépeint en témoin impartial et intransigeant⁹. Elle donne tout son poids à la dénonciation de la meute qui finit par l'assaillir. Dans les *Mémoires* de Pierre, ce sont bientôt la cité tout entière et même l'Ordre de Malte qui le soupçonnent et le poursuivent en justice (« À Malte, le bruit glissa que j'avais un absolu pouvoir, que je raflerai tout, que je voulais empêcher l'entrée de Saint-Jean aux officiers de l'Ordre, que [...] je voulais le révolter contre sa Religion [...], l'envie d'Arles s'y mêle [...] On parle à Malte de lui donner un tuteur »...). Suivant le schéma habituel des mémoires, la ligne narrative accentue la solitude du protagoniste sur lequel tous s'acharnent.

C'est à ce moment, peu après le décès du Grand Prieur en 1642, que commence l'écriture. Cette réhabilitation s'adresse à son fils en priorité : « Le 1^{er} février 1636, Dieu me donna Honoré mon fils pour qui j'écris ces mémoires ». Il s'agit de réhabiliter la figure du père, et de transformer les turpitudes en autant de leçons de vie et prescriptions morales. Comme l'écrit encore Nadine Kuperty-Tsur, « l'objectif prioritaire n'est pas la condamnation du pouvoir [...] mais bien la reconnaissance de la valeur du mémorialiste. Celle-ci se définit bien souvent comme continuation de celle de sa lignée¹⁰ ». Le texte ne vise alors pas seulement la réhabilitation mais aussi l'éducation. Les mémorialistes se placent au centre d'un propos moral, leur « accord[a]nt le droit de théoriser leur expérience sous la forme de préceptes¹¹ ». Ainsi apprend-t-on sous la plume de Pierre que « la passion d'un père remarié contre son premier lit n'a point des bornes » ; ou encore qu'« à Arles, âme vivante ne m'assista et personne de mes parents et de mes amis ne se mêla d'apaiser cet orage et de faire l'entredoux, ce qui eût été bien facile. Leçon à travailler de se passer de tout le monde si on peut et de faire provision d'une bonne bourse ». Face à l'adversité, Pierre laisse ainsi les aphorismes ponctuer son texte : « Et comme l'envie n'est pas petite dans les villes, il ne manque pas de souffleurs de braise » ; « Grande leçon aux ambitieux : quand on a tout ce qu'on demande on n'est pas encore content » ...

Cette réhabilitation vise une histoire cependant avant tout familiale, dans laquelle les événements de la cité et du royaume sont particulièrement en retrait, décor flou d'événements petits et grands touchant une collection d'individus. Tout autant qu'à des mémoires, ce texte pourrait-il s'apparenter plutôt au genre complexe du « livre de famille », que l'historiographie

⁹ Dans les mémoires nobiliaires qu'analyse Nadine Kuperty-Tsur, les disgrâces, par exemple, sont mentionnées dans les préfaces, ce qui peut surprendre dans des textes à valeur apologétique, mais vise à souligner l'honnêteté du scripteur et donc à retourner l'injustice contre ceux qui en sont la cause (*op. cit.*, p. 152-153).

¹⁰ *Ibid.*, p. 75.

¹¹ *Ibid.*, p. 24.

italienne de la Renaissance définit comme « un texte mémoriel, tenu au jour le jour, pluriel, multi-générationnel, et qui concerne essentiellement la famille »¹² ? Journalier, destiné aux générations futures, ce type de registre peut se rapprocher du livre de raison, mais aussi de la généalogie dans la mesure où « l'écrivain [peut transcrire] des annotations concernant des faits antérieurs qui n'ont donné lieu qu'à une transmission orale jusqu'à ce qu'il entreprenne d'écrire¹³ ». C'est bel et bien à ce type de récit généalogique que se livre Pierre dans la première partie des *Mémoires*, comme le font de nombreux auteurs de livres de raison, et comme s'y consacre en 1631 l'Arlésienne Jeanne du Laurens dans la *Généalogie de Messieurs du Laurens*¹⁴.

Cette généalogie vise à fixer la mémoire familiale de la déperdition de l'oralité : « Ces mémoires serviront désormais pour contenter la curiosité de nos descendants et pour les obliger d'en faire de même, puisque nos pères ont négligé de nous laisser des lumières du menu de leurs actions, dont nous achèterions volontiers les mémoires à prix d'argent s'il nous était possible ». Mais cette généalogie sert aussi, au prisme spécifique de l'identité nobiliaire, à prouver l'ancienneté de la maison des Quiqueran et leur valeur. Les Quiqueran de Beaujeu constituent, de fait, la crème de la noblesse arlésienne. Même si leur noblesse n'a pas l'antiquité dont rêve Pierre, la famille, qui apparaît dans les archives dès le XI^e siècle vers Avignon, fait partie des élites arlésiennes depuis le XV^e siècle, participant au gouvernement de la cité par le consulat et s'illustrant aussi dans l'ordre de Malte, accédant à des évêchés, multipliant les alliances renommées. Les mémoires ont à cœur de prouver cette ascendance, en citant et en localisant des documents administratifs (actes notariés, lettres de provisions), des textes d'historiens comme *L'histoire de Provence* de César de Nostredame, ou encore des témoignages oraux. Les *Mémoires* contiennent des copies de textes entiers, comme l'« *Éloge de messire Pierre de Quiqueran, évêque de Senes en Provence. Extrait de la traduction française que noble Niny de Claret archidiacre fit en 1613. Libraire Raynaud d'Arles, imprimé à Lyon 1614* ». En remontant dans le passé par des documents écrits Pierre inscrit sa famille dans les rangs de la noblesse ancienne, dans une ville où la noblesse a été fortement renouvelée au cours du XVI^e siècle¹⁵. Dans le même temps, le style familial employé par le scripteur au titre, nous le verrons, du caractère sans fard des « mémoires historiques », l'autorise à se revendiquer l'air de rien d'une famille peut-être plus antique encore : « il ne serait pas malaisé de croire... » que les Quiqueran viennent ainsi de Rome. Seule l'absence de papiers de famille remontant aussi haut, déplorée par l'auteur, laisse ces origines lointaines à la sphère de la rêverie (« je ne sais point d'où nous sommes issus »).

Le texte s'apparente aussi au genre des chroniques, et le familial fait écho au politique. On remonte à Raymond de Quiqueran, que « Nostradamus [César] met au rang des conseillers

¹² Raul Mordenti, « Les livres de famille en Italie », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2004/4 (59^e année), p. 785-804, p. 794.

¹³ *Ibid.*, p. 787.

¹⁴ Jeanne Du Laurens, Bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence, ms. 827/26, *Généalogie de Messieurs du Laurens, descrite par moy Jeanne du Laurens veufve à Monsieur Gleyse et couchée vrayment en ces termes*. Le livre de Pierre de Quiqueran peut se rapprocher de ce texte très original, que Colette Winn caractérise ainsi : « La *Généalogie* retrace la vie, la formation et l'ascension sociale du médecin Louis du Laurens et de ses neuf fils. Elle s'énonce comme un récit des origines remontant à une centaine d'années environ (1511-1631) et répond à un triple souci : 1) fournir aux générations nouvelles certains repères de manière à rendre plus aiguë chez elles la conscience de leur héritage ; 2) faire connaître aux plus jeunes ceux dont ils descendent en indiquant les liens généalogiques et symboliques qui les unissent à leurs ancêtres et 3) assurer aux anciens une survie dans la mémoire humaine en préservant quelques fragments de leur savoir » (Colette H. Winn, « La mise en scène de la parole et ses implications pour la mémoire familiale dans la *Généalogie de Messieurs du Laurens* (1631) », *Tangence*, 2008/87, p. 63-85, p. 65).

¹⁵ Cette problématique est d'autant plus importante à Arles que deux noblesses, ancienne et récente, s'affrontent dans l'évolution du fonctionnement de la cité. Voir Bruno Bourjac, « Le conseil de la ville d'Arles entre 1588 et 1649 : le fait politique comme processus de création continu », *Annales du Midi*, 2014, p. 253-274.

nobles de la maison commune d'Arles » en 1297, puis à la liste des seconds et premiers consuls de la cité issus des Quiqueran. Il est important de rappeler la loyauté de la famille à la monarchie, et plus encore, la proximité des Quiqueran avec le roi. Pierre rappelle la mémoire d'Antoine de Quiqueran, « fort bien auprès de François premier » dont il était « maître d'hôtel », celle de Gauchier de Quiqueran, qui pour se joindre à François Ier avec une levée de gens de pied « engagea en Avignon sa chaîne d'or de quatre cents écus », ou encore de Robert de Quiqueran, dont « me semble qu'on ne se peut lasser de parler de nos pères d'une si haute vertu ». Insérer la lignée dans l'antique gouvernement de la cité, dans la Provence des troubadours et simultanément dans l'histoire du royaume est essentiel pour affirmer la fidélité des Quiqueran à la monarchie malgré les crises.

Toutefois, si l'histoire locale ou nationale apparaît en arrière-plan, elle reste comme une scène de théâtre sur laquelle agissent des personnages plus ou moins moraux. Il est question d'aïeux fidèles à la monarchie, sans occulter les agissements les plus gênants, toujours surpassés par le caractère hors du commun de ces ancêtres mal avisés et néanmoins vertueux. De Jeanne de Quiqueran, il n'hésite pas à dire, poussé par la nécessité de transparence des *Mémoires*, qu'« elle se trouva à Paris le jour de la Saint Barthélémy. Elle était huguenote ». Mais cette branche « finit en la personne d'Antoine mourant en bas âge et sans suite », et surtout Jeanne se trouve à Paris « poursuivant la rescision de la donation de Pierre et le meurtre de Gauchier, ses frères ». L'épisode constitue moins la mention embarrassante d'une huguenote dans la famille, qu'un moyen de présenter cette longue affaire romanesque de vengeance familiale, et la vertu d'une femme cherchant à faire justice au péril de sa vie. Robert de Quiqueran fait l'objet du même traitement, quoique chef ligueur de premier plan, et « lieutenant du comte de Carcès ». Ce qui compte, c'est la force de caractère de l'homme, quand bien même l'illustre une obstination dans l'erreur : « Jamais homme n'eut le pouvoir de le persuader de quitter la Ligue et de devenir royaliste quoique Jean mon oncle, son fils, eut épousé ce parti ». Évoquant son rôle dans la conduite, en 1584, de la noblesse révoltée contre le roi, il écrit : « Le secret de cette salade m'est inconnu ». L'essentiel n'est pas l'histoire du royaume ni même la faute de Robert. Celle-ci est réduite à une erreur de jugement que Pierre endosse à son tour, feignant même de ne pas maîtriser de tels enjeux.

On peut douter de l'ignorance naïve ainsi mise en avant. On connaît la culture de Pierre, qui dépeint lui-même son encyclopédisme lorsqu'il évoque ses années de formation. Après avoir achevé son cours de philosophie à Arles, il devient bachelier et maître ès arts en l'université d'Avignon, puis étudie quatre ans à Paris. Se décrivant comme extrêmement curieux, il étudie la philosophie et l'astrologie par goût et la théologie en Sorbonne par obligation : « comme je ne divertissais mon argent qu'à contenter ma curiosité, [...] je payais à gros gages des régents en particulier qui venaient m'enseigner l'hébreu, les mathématiques, l'astrologie, l'astronomie, la navigation et tout ce qui peut être compris dans les mathématiques, le droit canon, la géographie, les lois, la médecine ». À cette culture humaniste s'ajoute un engagement municipal très fort. Pierre rappelle d'ailleurs à son lecteur qu'il a rédigé plusieurs articles « en compagnie de monsieur de Lagoy, d'Antonelle dit Duquillon et Gilles Bourgeois touchant le rétablissement du second chaperon » en 1644, pour s'opposer aux « nouveaux nobles [qui] ont toujours désiré de mettre le pied devant les vieux et anciens gentilshommes » et ont entrepris, pour cela, de modifier le fonctionnement du gouvernement municipal. On peut en conclure que les enjeux politiques touchant l'histoire de sa cité ne le dépassent guère. Cependant ce n'est pas tant de cette histoire que ces *Mémoires historiques* font le récit, que de celle, petite ou grande, des siens. On se rapproche ici d'un livre de famille, entre généalogie, chronique familiale (et familiale) et livre de raison.

Lorsqu'il en vient à parler de lui, le fil est chronologique. Affleurent quelques mentions de son caractère et spécialement de ses défauts, quelques anecdotes servant de trame collective où le récit personnel est mis en perspective (comme l'exécution de Bouteville et

Chapelle à Paris, les crues du Rhône, la sécheresse ou la peste...), l'enregistrement des événements familiaux majeurs (naissances, maladies, décès...), ou encore ses voyages (à Paris pour ses études, en Italie pour le plaisir, ailleurs à la tête de régiments). De ces voyages, on ne sait presque rien (de l'Italie, Quiqueran ne rapporte guère que le coût trop élevé de ses pérégrinations, et le mécontentement qu'elles ont suscitées chez son épouse), alors qu'il détaillera ultérieurement de manière très précise une périlleuse traversée en Méditerranée du Grand Prieur, que l'on crut mort. Une part écrasante des *Mémoires* ne cesse de revenir sur les conflits familiaux dans lesquels il est pris dès l'enfance et sur les difficultés financières qui en résultent (« je me trouve surchargé de dettes et d'affaires »).

Les *Mémoires* sont alors moins un récit de vie qu'un enregistrement d'événements et une indexation de documents, tout particulièrement judiciaires et notariés – comme on en trouve dans des registres titrés « livres de raison », par exemple celui du notaire de Seillans Pastoret¹⁶. L'écriture des *Mémoires* cède de fait à l'écriture du livre de raison, listant des dates associées à des faits (achats, naissances, baptêmes...) : « Le 19 avril 1643 un dimanche à neuf heures du matin, ma femme accoucha de Marthe, ma fille... », « Le 30 mai 1643, notaire Veran je payai trois mille livres à Peiron, avocat... », « Le 30 mai 1643, notaire Veran, j'ai payé cent cinquante livres à Deloste, médecin, que l'apothicaire Deloste... », « Le 19 avril 1645, j'ai arrenté... », « Le 28 juin 1645, j'ai fait mon testament solenne... »... La notice du Musée Réattu, évoquant « Le livre de raison de la famille » pour désigner les *Mémoires*, n'est donc pas inexacte. On comprend que Quiqueran, pour rédiger ce texte, s'est penché sur les papiers de famille, et sur son propre livre de raison qu'il a fini par recopier, comme il l'écrit lui-même : « On me pardonnera si je fais mon histoire et si j'insère en ces cahiers mon journalier et mes plus menues affaires. J'ai cru que ce répertoire s'égarerait moins que mille papiers séparés ». Cette pratique de copies multiples, à l'identique ou dans des registres spécifiques, du contenu des papiers de familles et des livres de raison, est fréquente à l'époque moderne. C'est donc sous la forme d'un journalier que Quiqueran inventorie les biens dont il entre en possession après la mort du Grand Prieur, atteste de l'extinction des contestations judiciaires entreprises contre lui, et surtout, en septembre 1645, produit le bilan des sommes dont il est débiteur puis créateur (« Au mois de septembre 1645, voici l'état de mes affaires »), et enchaîne très brièvement, sans transition aucune et toujours sous la forme d'une liste, sur le devenir de ses enfants comme de ses frères et sœurs.

Les *Mémoires* de Quiqueran présentent ainsi une autre caractéristique inhérente aux écrits personnels du temps (livres de raison, mémoriaux, mémoires, journaliers...) : leur insertion dans des réseaux de texte, à la fois personnels (un même scribeur tient plusieurs registres en même temps, le livre de raison constituant souvent une forme de synthèse) et familiaux, un « hypertexte » donc¹⁷. De fait, dans le corpus des livres de raison provençaux, près du tiers des textes archivent des références précises à des papiers de famille et actes divers ayant conduit le scribeur à mener des recherches parmi des fonds notariés, des archives diocésaines, cadastrales ou consulaires, des sacs de procès ou d'autres livres de raison¹⁸. Les documents originaux sont alors précisément situés pour pouvoir être retrouvés (par exemple auprès de tel notaire, à telle date). Le scribeur conforte l'existence de ces

¹⁶ Isabelle Luciani, Jacques Guilhaumou, « Perdre sa dignité : humiliation et comptabilité de l'existence dans les livres de raison (Provence, XVII^e siècle) », dans Lucien Faggion, Christophe Regina, Alexandra Roger (dir.), *L'humiliation. Discours, représentations et pratiques. XIV^e-XX^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 407-428.

¹⁷ Valérie Piétri, « Le livre de raison en Provence au XVIII^e siècle : entre livre de compte et livre de famille », *Provence historique*, t. LIV, fasc. 217, juillet-août-septembre 2004, p. 315-328.

¹⁸ Isabelle Luciani, « Ordering Words, Ordering the Self : Keeping a *Livre de Raison* in Early Modern Provence », art. cit.

documents en se plaçant, comme le fait également Pierre de Quiqueran, en témoin oculaire¹⁹. Le scripteur endosse un rôle de passeur, indexant les originaux dont il dispose : « Le 14 juin 1577, la reine Catherine de Médicis honora Robert d'une de ses lettres datée de l'an et jour susdits, écrite de Marseille. Le seing est de sa propre main, je l'ai. J'en ai une autre écrite au même Robert de la propre main tout entièrement du roi Henri III, sans date ».

Le registre de Pierre s'arrête brutalement, après avoir dressé un état rapide des destins de ses enfants et de ses frères et sœurs. Il est vrai qu'il décède tout aussi brutalement, en 1646, trois ans à peine après le début des *Mémoires*. Dans la logique du livre de famille, les générations suivantes devront prendre la plume. Le frère cadet de Pierre – l'aîné du second lit, donc – tiendra le sien, et lui aussi y voit « un moyen de garder intacte la mémoire de la famille et de sa noblesse, qu'il doit justement prouver pour permettre à deux de ses fils d'être reçus chevaliers de l'Ordre de Malte²⁰ ».

Cependant, une particularité du livre de Pierre consiste dans son désir d'immortaliser non seulement un statut et des valeurs attestant de la « bonne noblesse » des siens, mais aussi leur vie, au sens le plus concret du terme. La narration se veut imagée, de chair et de sang. Les ancêtres et le protagoniste sont là, devant nous, rematérialisés dans une écriture sensible qui les donne à voir et à entendre. C'est là le pacte que Pierre contracte avec ses lecteurs. Les « mémoires historiques » imposent une obligation de vérité et d'exhaustivité conduisant à la restitution intégrale du passé. Ainsi, évoquant la querelle fratricide peu glorieuse entre son oncle et son père, il écrit : « L'honneur de tous les deux requérait qu'au lieu d'écrire ces mémoires je les effaçasse de nos registres mais les mémoires historiques exigent de ne rien taire ». Cela permet à Pierre de justifier les détails qu'il donne pour son propre plaidoyer (« l'instruction particulière qui naît de telles connaissances [poursuit Pierre au sujet de la querelle fratricide] n'est pas de petit profit à ceux qui les lisent afin de comprendre jusqu'où va l'amour et la haine des frères et de ne point faillir au jugement qu'on doit faire de la mémoire de nos ancêtres »). Il peut à loisir exposer ce qu'il pense de sa marâtre ou de la trahison du Grand Prieur à son encontre (« pour n'être pas estimé ingrat je continuais de le servir mais froidement »). Mais le pacte mémoriel légitime aussi un style familier par lequel la narration prend vie. L'auteur, comme le Montaigne des *Essais*, fait de lui-même un portrait désarmant d'honnêteté, où s'établit une forme de connivence avec le lecteur. Il y livre en effet ses défauts et regrets (« Je suis naturellement bilieux et je ne doute pas que je n'aie toujours été insupportable ») aussi bien que ses fréquents désarrois. Pour justifier la proximité nécessaire avec son oncle, il écrit par exemple : « Cependant je suis marié, personne ne pense à moi, je suis le cul entre deux selles, on m'en parle comme si je n'avais nul intérêt à tout cela » ...

La même familiarité permet de faire revivre les ancêtres dans toute leur humanité. Aymar, le bisaïeul, « mourut d'une chute de cheval courant après un lièvre » ; « Robert [dont Quiqueran décrit l'amour des chevaux] qui allait se peigner tous les matins dans son écurie, trouvant ce cheval crevé, faillit en mourir de regret » ; « [il] n'avait point de cor aux pieds et jamais homme ne se chaussa plus étroit [...] ; il s'aimait extrêmement, n'aimait pas beaucoup ses enfants et ne se souciait guère de leur laisser du bien » ; de Jean de Quiqueran, il écrit : « Et comme les mémoires historiques obligent de ne rien taire, j'avoue que sa complexion heureuse, sa probité, son cœur et son mérite ont été sujets au surpoids ; ces hémorroïdes qui fluent [...] ont toujours eu cela d'incommode qu'elles l'endorment la moitié

¹⁹ Par exemple, sous la plume d'un comtadin contemporain de Pierre de Quiqueran : « notte que j'ay veu dans le livre de Cordeliers que Madame de Javon ma grand mere est decedee et enterree le 14 mars » (Jean-François de Cambis, Avignon, Médiathèque Ceccano, ms. 3360, fol. 137 v.).

²⁰ Nathalie Daigne (*op. cit* ; *position de thèse* : https://theses.chartes.psl.eu/document/ENCPOS_2008_10) insiste sur les enjeux de la généalogie dans le livre de raison d'Honoré de Quiqueran.

de l'an et [...] le rendent inégal, [...] car six mois de l'an il est taciturne, et on a peine à lui arracher une parole, et le reste du temps il ne se souvient pas d'être vieux, il va à la chasse, se lève à minuit [...] ». Ces détails peuvent sembler triviaux, mais ils sont autant d'informations sur l'héritage familial, jusque dans ses humeurs les plus diverses.

Cette poétique des mémoires comme écriture sensible fait une place particulière au souvenir d'enfance, comme le remarque Emmanuelle Lesne dans son travail sur les mémorialistes du XVII^e siècle. Dès le XVII^e siècle en effet, les mémorialistes sont conscients de la richesse des souvenirs d'enfance pour la construction de leur personne. Emmanuelle Lesne souligne qu'ils permettent une appropriation de la réalité par rapport aux récits des autres, et combien cette réalité est d'autant plus vive qu'elle s'immortalise dans l'arrêt sur image, à l'instar des mémoires de Goulas évoquant sa brève vision d'Henri IV : « je le vis de fort près. Ceci est assez étrange, l'idée depuis m'en est demeurée si vive dans l'imagination que le peindrais aujourd'hui [...] »²¹. On note ainsi, et c'est le cas chez Pierre de Quiqueran, l'importance décisive des impressions visuelles sur la constitution de la mémoire. César de Nostredame – que Pierre de Quiqueran a fréquenté – insiste par exemple sur l'image de Nostradamus dans la *Chronique et histoire de Provence* (« avec son bonnet de velours d'une main & un gros & beau jonc marin d'Indie emmanché d'argent de l'autre, pour s'appuyer durant le chemin ») comme point de cristallisation du souvenir que son fils a conservé de ce père perdu dans l'enfance (« Et de ce me souvient fort bien, car je fus de la partie »)²². De même le souvenir d'enfance affleure ça et là chez Pierre, médiatisé par l'impression visuelle : « J'ai vu chez mon oncle la mue de ses oiseaux » ; « Je me souviens de l'avoir vu vêtu d'une robe longue à l'âge de cinq ans ; c'est la chose dont je me souviens de plus loin » ; de l'arrivée d'Honoré à Arles, « Je me souviens que c'était en été car il portait un habit de damas noir, à manches pendantes avec les boutons d'or massif à l'italienne... ». Conscient de l'importance du souvenir d'enfance, Pierre a à cœur la création de souvenirs identiques chez son jeune fils. Il l'emmène auprès du Grand Prieur, en Camargue, peu avant son décès : « J'y avais mené Honoré mon fils. Si Dieu lui fait la grâce de vivre, cela l'aidera à se souvenir de lui. »

Ce désir de mise en mémoire passe aussi par la restitution des interactions verbales, ce que Colette Winn qualifie, au sujet d'un texte très proche rédigé par l'Arlésienne Jeanne du Laurens, de « récit de paroles » sous toutes ses formes : « discours narrativisé ou discours raconté, discours indirect et indirect libre ou discours transposé, discours direct ou discours rapporté²³ ». Le dispositif vaut aussi bien, chez Quiqueran, pour les souvenirs plaisants que pour les plus désagréables. De Robert de Quiqueran, que Pierre connut enfant, il écrit : « Il ne voulait jamais se résoudre à faire chevalier son fils Honoré qui est mort Grand Prieur de Saint Gilles. "Vous direz tous à ce qu'il vous plaira (disait-il) mais je ne veux point que mes enfants soient d'une Religion où ils ne désirent que la mort" ». Ailleurs, il rapporte ses échanges tendus avec son père : « Je suis allé trouver un jour mon père et lui dis : "Je suis trop jeune et j'ai trop peu de sens pour me mêler de vos affaires mais j'ai une chose à vous dire ; monsieur de Graveson redit crûment tout, il vous mettra à coupe gorge. Vous avez un négociateur dangereux quoiqu'il soit homme de conscience" » ; lors d'une dispute entre Honoré et son père « Isabeau de Tiloy, ma marâtre, répond en provençal : "Ales ales nous le vous randrons

²¹ Cité par Emmanuelle Lesne-Jaffro, « Le récit d'enfance à la première personne au XVII^e siècle : entre mémoire et fiction », dans Anne Chevalier et Carole Dornier (dir.), *Le Récit d'enfance et ses modèles*, Presses universitaires de Caen, 2003, p. 117-134.

²² Cité par Isabelle Luciani, « Fragments de mémoire : l'image et l'instant dans le souvenir d'enfance (W. Benjamin, F. Fellini) », dans Sylvie Mouysset et Danièle Tosato Rigo (dir.), *Mémoires d'enfance*, Éditions Midi-Pyrénéennes, 2022, p. 12-21.

²³ Colette Winn, art. cit., p. 66.

vostre bien". Cependant ils s'allument, menacent de s'étrangler, on les sépare et voilà l'entrevue. »

Finalement, ce texte nous permet d'entrer dans le quotidien d'une famille noble – dont on découvre la part de conflictualité – et de questionner la nature des pratiques d'écriture qui s'y construisent. L'écriture est devenue, pour les plus lettrés, un acte ordinaire, une arme préservant l'honneur et les droits de la maison, mais aussi un geste littéraire. Le scripteur joue alors avec l'affirmation de styles et de genres, comme Pierre de Quiqueran affirmant un pacte de lecture, celui des *mémoires historiques*, fondé sur l'authenticité et l'exhaustivité. Ces textes n'ont pas nécessairement de vocation à circuler, et la fin abrupte du texte des *Mémoires*, finalement réduit à la copie du livre de raison, montre les limites de l'entreprise. Pierre s'est tout de même hasardé à d'autres écritures, de l'épithaphe à un traité d'astronomie, qui nous est connu par la copie de François Vilon, son camarade d'étude²⁴. Conscient de la valeur de l'écrit, il ne manque pas de citer ceux qui, même valeureux combattants aux côtés du roi de France, n'en maîtrisaient guère l'usage, comme Robert de Quiqueran, chevalier de l'ordre du roi, né en 1528, qui « n'apprit jamais qu'à mettre son nom et ne sut jamais ni lire ni écrire ». On sent dans ces *Mémoires* toute l'admiration que Pierre voue à Pierre Quiqueran de Beaujeu, gentilhomme d'Arles et évêque de Senez, qui « fit son livre en latin, *De Laudibus Provinciae*, peu de temps avant sa mort, [et] ne le vit pas achevé d'imprimer ». L'ouvrage, imprimé à Paris en 1551, traduit en français en 1614 et publié à Lyon (*La Provence louée*), relève d'une culture humaniste et civique, au croisement des *laudes civitatum* du Moyen Âge et de la chorographie de la Renaissance. Pour Pierre aussi, écrire participe de la construction d'une identité indissociablement culturelle et politique. La vieille noblesse qu'il défend, donnant à son fils les moyens de diagnostiquer les défauts de sa famille et d'en exalter les vertus et les valeurs, porte une conception politique de la cité et de sa place dans le royaume, tout comme le montre son engagement dans le gouvernement de la cité.

Marie Rose Bonnet, membre associée du Centre Interdisciplinaire d'Étude des Littératures d'Aix-Marseille (Aix-Marseille Université), spécialiste de la langue parlée à Arles de la fin du Moyen Âge au début de la Renaissance, et Odile Caylux, membre de l'Académie d'Arles, directrice adjointe honoraire du patrimoine, Conservatrice déléguée des antiquités et objets d'art, toutes deux spécialistes reconnues de l'histoire d'Arles, révèlent ici au public un texte d'une grande richesse, fenêtre ouverte sur les difficultés d'être soi, sur l'amour des siens, sur l'attachement d'un Arlésien à sa ville et à sa Camargue, et avant tout sur la richesse qu'apporte, au quotidien, la capacité d'écrire.

²⁴ Médiathèque Van Gogh, Arles, ms. 3058, *L'astronomie de Pierre de Quiqueran de Beaujeu*, 1629. Manuscrit rédigé par Antoine Villon, d'après le livre de raison de Pierre de Quiqueran de Beaujeu.